

ARRÊTÉ n° AR19-157

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation notamment les articles L711-3, D651-1, R715-9 à R715-9-5.
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement en vigueur.

ARRÊTE

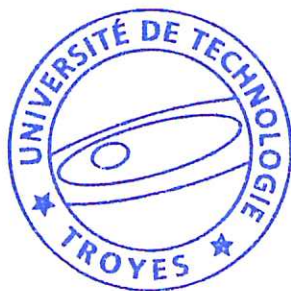
Article unique :

Monsieur Pascal SALEMBIER, enseignant chercheur et professeur de l'UTT, est nommé responsable du collège des humanités du 6 mai 2019 au 31 décembre 2019, selon la lettre de mission jointe.

Fait à Troyes, le 6 mai 2019



Pierre KOCH
Directeur



Original Service des affaires juridiques
Copies Intéressé(s)
 Direction des ressources humaines

Diffusion générale : ENT



Responsabilité Programme Humanités et Collège des Humanités - Lettre de mission -

L'enseignement et la recherche en sciences humaines et sociales dans les universités de technologie françaises se sont développées d'une façon originale et ont progressivement élaboré des dispositifs qui se distinguent (ou affirment se distinguer) de ceux mis en oeuvre dans les Ecoles d'Ingénieurs traditionnelles.

La formation qui y est dispensée a pour ambition d'offrir des outils conceptuels et des méthodes qui puissent aider les futurs ingénieurs des UT, comme technologues et comme citoyens, à comprendre et faire comprendre la complexité des interactions entre développements techniques, usages, et contexte social d'inscription. Elle revendique, ce faisant, de ne pas se limiter à adapter les profils des ingénieurs à la réalité d'un environnement socio-économique prédéfini, mais à favoriser l'émergence de compétences qui leur permettent de participer de manière lucide, responsable et engagée à la construction d'un monde en devenir selon des principes humanistes.

Dans un contexte de renouvellement des questions éthiques posées notamment par l'impact sociétal des récentes avancées en informatique, génie des procédés et de l'environnement, génie biologique, d'injonction de plus en plus marquée de la part des instances d'accréditation pour développer la composante SHS dans les Ecoles d'ingénieurs, de développement de l'animation collective de l'identité UT (groupe inter-UT, GIS UTSH), et de lancement d'initiatives pédagogiques visant à favoriser la synergie SPI-SHS (cursus Hutech à l'UTC par exemple), il apparaît nécessaire de réaliser un bilan réflexif et une instruction concertée des incidences des décisions organisationnelles prises au cours des années passées à l'UTT et qui ont impacté directement le programme Humanités et plus largement la visibilité (interne et externe) des SHS à l'UTT.

Dans ce contexte, le responsable du programme Humanités et du Collège des Humanités, outre les fonctions habituelles de coordination pédagogique et de gestion inscrites dans le descriptif des attributions d'un(e) responsable de programme de formation (cf. article 37 du Règlement Intérieur), conduira et animera une analyse réflexive et prospective sur la situation actuelle et à venir des Humanités et des SHS à l'UTT, sur les volets formation et recherche. Les points suivants feront notamment l'objet d'un examen critique particulier :

- Spécificité du modèle d'organisation des Humanités et des SHS à l'UTT (formation et recherche) et identification d'évolutions souhaitables ; cette réflexion sera menée en lien avec les travaux des groupes UTT-2030 phase 2 « Organisation » et « Formation pour l'ingénieur de demain »
- Examen des conditions d'extension du périmètre actuel du programme de formation
- Reconnaissance du rôle du programme dans la participation aux décisions touchant à la stratégie et au fléchage des ressources (notamment les recrutements)

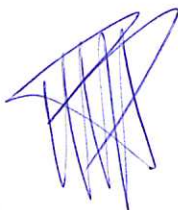


- Définition d'un équilibre optimal entre enseignements portant sur des connaissances fondamentales du champ des SHS et des Humanités (économie, histoire des techniques, linguistique, psychologie cognitive, philosophie, sociologie des organisations, sciences de l'information et de la communication, sciences de gestion), enseignements à visée pratique (comptabilité, expression et communication, langues, marketing), et UE visant au développement personnel des étudiants
- Innovation pédagogique et création de dispositifs transverses et/ou pluridisciplinaires (UE inter-programmes par exemple) ; positionnement des Mineurs SHS
- Articulation des activités et missions du programme Humanités et du Collège des Humanités, comprenant une redéfinition des missions du Collège et de son fonctionnement
- Positionnement de la recherche en SHS à l'UTT : équilibre à construire entre recherche technologique articulant SHS et SPI et recherche de ressourcement disciplinaire propre aux SHS
- Modalités matérielles de développement des activités de recherche SHS (ressources pour l'animation, financements spécifiques sur projet, fléchage de thèses, etc.)

Cette réflexion, qui sera menée par étapes, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés directement ou indirectement dans l'établissement (et éventuellement au-delà), se traduira par la proposition d'orientations stratégiques et opérationnelles touchant :

- à la (re)définition du périmètre du programme de formation, de son contenu et de sa structuration ;
- aux conditions de développement pérenne d'une activité de recherche autonome propre aux SHS ;
- à la mise en place d'une gouvernance adaptée.

Fait à Troyes,
Le 6 mai 2019



Pierre KOCH
Directeur

